



Luxembourg, le 15 FEV. 2019

**Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°190 du 11 janvier 2019 des honorables députés Messieurs Gusty Graas et Max Hahn, concernant la suppression de la ligne 60b entre Rumelange et Noertzange, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 190 du 11 janvier 2019 de Messieurs les Députés Gusty Graas et Max Hahn

Par leur question parlementaire n° 190 du 11 janvier 2019, les honorables Députés Monsieur Gusty Graas et Monsieur Max Hahn souhaitent s'informer au sujet de la suppression de la ligne ferroviaire 60b entre Rumelange et Noertzange.

En effet, des indisponibilités de matériel roulant peuvent être causées par un nombre élevé et inhabituel de pannes techniques au parc de matériel roulant, ou par une immobilisation d'une partie de la flotte pour cause de transformations techniques, comme c'était le cas lors de l'équipement en ETCS du matériel roulant des CFL.

En l'occurrence, une panne du tour en fosse de l'atelier central des CFL est à l'origine de l'indisponibilité de matériel roulant. Le tour en fosse est une machine spéciale destinée au reprofilage des roues du matériel roulant. Le reprofilage à des intervalles réguliers est obligatoire pour des raisons de sécurité et de confort. Si le profil d'une roue sort des limites autorisées, l'immobilisation de l'engin devient obligatoire, en attendant son passage sur le tour en fosse.

Depuis le mois d'octobre 2018, le tour en fosse des CFL était en panne, en attendant la livraison des pièces de rechange nécessaires et l'intervention de réparation par les équipes du fournisseur espagnol de la machine. Pendant cette période, les CFL ont été obligés de recourir à des ateliers à l'étranger (p.ex. Düsseldorf, Ludwigshafen, Trèves, Thionville et Kinkempois) pour le reprofilage des roues. Comme ces installations spécialisées sont souvent saturées et le transfert des engins doit aussi être pris en compte, il en résulte que le taux des engins non disponibles est beaucoup plus important que d'habitude.

Les CFL ont un taux de réserve de matériel roulant d'environ 20%, ce qui est en principe suffisant pour couvrir l'entretien préventif ainsi qu'un niveau normal de pannes techniques. Les immobilisations suite à la non-disponibilité du tour en fosse s'ajoutent à ces immobilisations normales et font que le niveau de réserve n'était exceptionnellement pas suffisant pour pouvoir assurer l'entièreté de la desserte prévue.

Pour éviter des situations similaires dans le futur, les CFL sont en train d'analyser plusieurs options pour améliorer la fiabilité et la disponibilité du tour en fosse, qui ne sont actuellement pas satisfaisantes. En décembre 2018, les CFL ont passé une commande pour 34 automotrices supplémentaires, qui seront livrées entre fin 2021 et fin 2024.

La non-disponibilité prévisible de matériel roulant en nombre suffisant sur une période prolongée a contraint les CFL à adapter temporairement leur offre. Outre la suppression du trafic sur les antennes de Noertzange - Rumelange et Esch-sur-Alzette - Audun-le-Tiche, des trains sur d'autres lignes ont circulé en composition réduite.

Le choix des mesures à prendre se fait sur base de plusieurs considérations et en particulier le nombre de clients impactés et la faisabilité d'offrir des alternatives acceptables. A titre

d'information la ligne 60b (Rumelange - Noertzange) est utilisée en moyenne par 24 clients par jour dans le sens Rumelange - Noertzange, et par 48 clients dans le sens Noertzange – Rumelange.

Pour pouvoir combler les besoins en capacité sur la ligne d'autobus RGTR 197 Ottange (F) – Rumelange – Luxembourg, la mise en service d'un autobus à deux étages est prévue pour le mois de mai 2019 sur cette ligne d'autobus.

Selon les horaires publiés, le temps de parcours du bus 197 entre Rumelange Gare et Luxemburg Gare est de 34 minutes. Le même parcours en train prend 36 minutes, changement de train à Noertzange compris. Il n'y a donc pas de perte de temps pour les voyageurs.

Sur base de l'évolution de la disponibilité de matériel roulant, la décision a dû être prise à court terme. Les passagers ont été informés la veille de la mise en œuvre, notamment par des annonces dans les trains concernés, par des affiches sur les quais, par le site internet et l'application mobile des CFL, ainsi que via les médias.

Actuellement, l'offre prévoit des trains à cadence semi-horaire entre Noertzange et Rumelange aux heures de pointe du matin et du soir. A. cause de la nature des infrastructures (il s'agit d'une ligne à voie unique), il n'est techniquement pas possible d'augmenter la fréquence.

La seule possibilité pour élargir l'offre serait d'ajouter des trains en dehors des heures de pointe. Or, les chiffres du nombre de clients montrent qu'actuellement, la relation de bus par la ligne 197 est de loin préférée à la relation par train par la majorité des clients. Pour cette raison, il n'est pas jugé opportun d'augmenter l'offre de trains à ce stade.